

DU NOUVEAU DANS LE TRI

# GUIDE DU TRI



ECO  
EMBALLAGES

<b>LA COLLECTE SÉLECTIVE</b> ...	<b>04</b>
<b>LE VERRE</b> .....	<b>06</b>
<b>LA DÉCHÈTERIE</b> .....	<b>08</b>
<b>LES JOURS DE COLLECTE</b> ...	<b>12</b>



# VOS ÉQUIPEMENTS

## À CHAQUE DÉCHET, SA COULEUR...

### EMBALLAGES JOURNAUX & MAGAZINES

Les bacs, sacs, ou colonnes enterrées jaunes sont destinés à recueillir les emballages en **plastique, métal ou carton**, ainsi que les **journaux et magazines à partir d'octobre 2010**.

Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre quartier.



### VERRE

Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre quartier.



### ORDURES MÉNAGÈRES

Vos ordures ménagères et emballages souillés doivent être jetés dans votre poubelle habituelle.

**Un doute ?** Jeter l'emballage avec les ordures ménagères.





# LE BON GESTE



*Les boîtes et suremballages en carton*



*Les briques alimentaires*



*Les flacons de produits ménagers*



*Les bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile et condiments et les cubitainers*



*Les flacons de produits de toilette*



*Les boîtes de conserve et les cannettes, les aérosols et les bidons*



*Les journaux, magazines, prospectus, enveloppes blanches et les papiers*

# LA COLLECTE SÉLECTIVE



Afin de faciliter le tri sur la chaîne de tri, il est important de **ne pas emboîter les emballages** les uns dans les autres.

Pour gagner de la place, **pensez à aplatir vos boîtes**, bouteilles, cartonnettes, etc...

Les **journaux-magazines** sont à jeter **sans film plastique** et les papiers ne doivent **ni être déchirés, ni froissés**.



**DÉCHETS NON RECYCLABLES**  
à jeter dans votre poubelle habituelle



*Pots de produits laitiers*



*Gobelets et couverts plastique, assiettes carton, serviettes papier*



*Boîtes contenant des restes*



*Barquettes en polystyrène*



*Blisters produits*



*Couches culottes*



*Suremballages, sacs, films en plastique*



*Les enveloppes kraft et le papier peint*



# LE BON GESTE



*Les pots et les bocaux*



*Les bouteilles*

# LE VERRE



Il doivent être mis **sans bouchon, ni couvercle, ni capsule.**

Le verre se recycle à l'infini.



**DÉCHETS NON RECYCLABLES**  
à jeter en déchèterie



Pots de fleurs



Vaisselle, faïence,  
porcelaine



Casseroles  
vitrocéramique



Ampoules électriques  
et à halogène



CARTONS



TEXTILES



MÉTAUX



CARTOUCHES ENCRE



ÉCRANS



RÉFRIGÉRATEURS  
CONGÉLATEURS



GROS  
ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS  
MÉNAGERS



PILES  
ET ACCUMULATEURS



DÉCHETS DANGEREUX  
DES MÉNAGES



BOIS



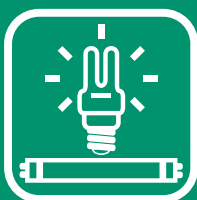
BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



TOUT-VENANT



LAMPES



GRAVATS / INERTES



DÉCHETS VERTS



# LA DÉCHÈTERIE



## CARTE DE DÉCHÈTERIE

### Comment l'obtenir ?

Votre carte est indispensable pour accéder aux déchèteries. Retirez-la au SMIRTOM avec :

### Pour les particuliers :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

### Pour les professionnels :

- Pièce d'identité du gérant
- Extrait K-bis

Elle vous sera remise de suite. Vous avez la possibilité de l'obtenir par courrier en nous envoyant les photocopies de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile, en y joignant une enveloppe timbrée avec votre adresse pour le retour. Si vous la perdez, sachez que le deuxième renouvellement sera payant, à savoir 4 € en chèque ou espèces.



**Que faire des autres déchets non acceptés en déchèterie ?**

**À rapporter au lieu de vente**



Médicaments



Pneumatiques



Extincteurs



Bouteilles de gaz



### DÉCHÈTERIE D'AMILLY • 215, Route de Paucourt

Du lundi au samedi. De 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

### CENTRE DE RECYCLAGE DE CORQUILLEROY • 20, Parc d'activités de Chaumont

Du lundi au samedi. De 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

### DÉCHÈTERIE DE DORDIVES • Route de Bransles

Le lundi et du mercredi au samedi. De 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.



**Les produits dangereux uniquement à AMILLY et CORQUILLEROY**  
**Les gravats uniquement à DORDIVES et CORQUILLEROY**

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## *Pourquoi ne recycle-t-on pas les sacs et les suremballages en plastique ?*

Les sacs et les suremballages sont fabriqués avec des plastiques trop fins, qu'il vaut mieux incinérer pour en récupérer l'énergie.

## *Que faire avec des cartons volumineux ?*

Les cartons volumineux (type emballage de meuble) doivent être amenés pliés à la déchèterie. Ils ne doivent pas être jetés dans les bacs jaunes.

## *Faut-il laver les emballages ?*

**NON** : Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite... traitée.

## *Que signifie le point vert Éco-Emballages ?*



Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation et donc au recyclage des emballages ménagers. **Il ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable.**

## *Que se passe-t-il si je me trompe de bac ?*

C'est tout le contenu du bac qui est pollué par les déchets non recyclables. Le collecteur est alors autorisé à refuser le contenu du bac.

## **UN DOUTE ? UNE QUESTION ?**

Pour répondre à toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter !

Par téléphone au **02 38 87 37 38**

ou par mail : [accueil@smirtom.fr](mailto:accueil@smirtom.fr).

Adresse : 20, Route de Chaumont  
45120 Corquilleroy



# LES JOURS DE COLLECTE



## TRI SÉLECTIF

Collecte du bac à couvercle jaune ou sac jaune

- Bouteilles et flacons en plastique
- Boîtes métalliques
- Briques
- Cartons
- Journaux, magazines et papier

- LUNDI     MARDI     MERCREDI     JEUDI     VENDREDI     SAMEDI
- MATIN     SOIR
- SEMAINE PAIRE     SEMAINE IMPAIRE

## ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte de la poubelle normale

Vos déchets quotidiens qui ne vont ni dans la poubelle jaune, ni à la déchèterie.



- LUNDI     MARDI     MERCREDI     JEUDI     VENDREDI     SAMEDI
- MATIN     SOIR
- SEMAINE PAIRE     SEMAINE IMPAIRE